

WEEK-END O'BAUGES

Samedi 27 septembre 2025 - CDL Moyenne Distance
STATION AILLONS-MARGERIAZ 1400 (73)



INFORMATIONS GÉNÉRALES

Organisation : ECHO 73
Directeur de course : Caroline CLERC
Délégué – Arbitre régional : Christophe DANTIN - Bernard LATHUILIERE (stagiaire)
Contrôleur des circuits régional CO à pied : François JANOD
Traceur régional CO à pied : Laurent ASTRADE
GEC (Système SI-Air utilisé) : Laurence-Marie GREBEL

**COURSE COMPTANT POUR
LE CLASSEMENT NATIONAL**

OUI



CARTE

Nom : Margériaz 73-254
Relevés : 2024
Cartographe : Cartomatt - Mathieu Barthélémy

Échelle : 1/10000, 1/7500, 1/5000 selon circuit
Équidistance : 5m

Type de terrain : Terrain karstique typique des massifs préalpins entre 1400 m et 1845 m d'altitude, recouvert par une forêt mixte. Terrain difficile à forte pente avec de nombreux trous et présence d'arbres couchés sur certains secteurs



ACCÈS

Fléchage : Intersection D59/D59A
Distance parking-accueil : sur place
Distance accueil-départ : 800 m, D -50m de descente.
Distance arrivée-accueil : 700 m, D +110 m



HORAIRES

Accueil : à partir de 12h00
Départ (ttes les 2 mn) : de 13h00 à 15h30
Fermeture des circuits : 17h00



CIRCUITS (Selon RC LAURACO)

Nombre de circuits compétition : 8
Nombre de circuits initiation : 4



RÉSULTATS

Après la course sur : <https://echo7305.com>
 Circuits sur Livelox



SERVICES

Buvette et petite restauration



INSCRIPTIONS

Licenciés FFCO : Sur le site fédéral jusqu'au dimanche 21 septembre à minuit :

<http://licences.ffcorientation.fr/inscriptions/>

Non licenciés et circuits non chronométrés : par mail (Vert à Violet) jusqu'au 22 septembre. Sur place dans la limite des cartes disponibles

Horaires de départ : Réservation des horaires de départ sur tableau, ouvert à partir du 6 septembre, sur le site <https://echo7305.com> et sur place le jour de la course. Départ au boîtier toutes les 2 mn (4mn entre deux personnes du même club)

L'accès aux circuits chronométrés est réservé aux titulaires d'une licence compétition ou découverte compétition (jusqu'au niveau jaune inclus) et aux non-licenciés titulaires d'un titre de participation ad hoc respectant les conditions médicales d'accès : attestation de prise de connaissance du [questionnaire médical fédéral](#) et des [recommandations des cardiologues](#) du sport pour les majeurs, attestation de prise de connaissance du [questionnaire médical](#) ou [certificat médical de moins de 6 mois](#) pour les mineurs, remplie avec un adulte ayant l'autorité parentale.



ANNONCE DE COURSE * RÉGIONALE

LOGO
ORGANISATE
UR



CONTACT

Info course : Caro Clerc karoclerc@yahoo.fr



TARIFS

Licenciés:

9 / 12 € [enfants / adultes]

Non Licenciés:

Sans attestation médicale: pas de chronométrage, niveau jaune maximum:

⇒ Pass'Loisir Santé: Jeunes (18 ans et moins) 8€ - Adultes 11 € - Groupe 20 €

Avec attestation médicale: circuit chronométré

- Niveau vert/bleu/jaune:

⇒ Pass'Découverte Compétition: Jeunes (18 ans et moins) 11 € - Adultes 14 € - Groupe 20 €

- Accès à tous les circuits:

⇒ Pass'Compét: Jeunes (18 ans et moins) 14 € - Adultes 17 €

Tarif groupe: 20€, donne droit à 2 cartes + 1 doigt SI (carte supplémentaire: +2€)

Nota : la location de doigt SI est comprise dans le prix annoncé des Pass'O. Le prêt se fera sous caution.



CIRCUITS

(Selon RC LAURACO)

Circuits MD	Niveau technique	Echelle d'impression	Temps du vainqueur	Coueurs concernés
Noir Long		10000	35' pour H21	LC + PassC
Noir Moyen		7500	35' pour H40	LC + PassC
Violet Court		7500	35' pour H60	LC + PassC
Orange		7500	30'	LC + PassC
Jaune		7500	25'	LC + LDC + PassD
Bleu		5000	20'	LC + LDC + PassD
Vert		5000	20'	LC + LDC + PassD
Vert accompagné		5000	15'	LC + LDC + PassD



ANNONCE DE COURSE * RÉGIONALE

Nota : la catégorie entre parenthèse correspond à la catégorie pour laquelle le temps de référence est donné, et non pas une "obligation" d'affectation des catégories sur un circuit

Logo
ORGANISATEUR



ACCES et Parking

Fléchage : Intersection D59/59A

Parking : VL et Camping-Car sur place (parking de la station AILLONS MARGERIAZ 1400). Un arrêté municipal sera pris à partir du vendredi 26 septembre 2025 pour le stationnement des camping-cars)

